Image not found or type unknown

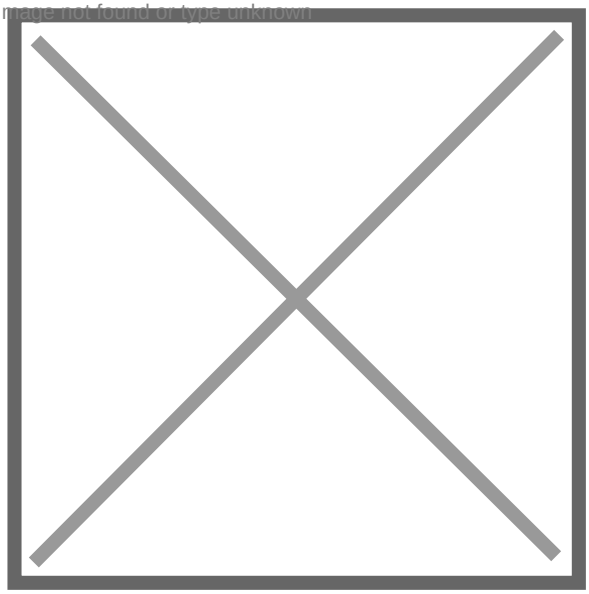

Licenciement en cours suite à une inaptitude totale et définitive

Par **kel**, le **30/07/2009** à **18:39**

Bonjour,
je suis salariée (agent de maitrise) en tant que responsable adjointe dans une boutique de pret à porter femmes, depuis 6 ans.
suite à un arret maladie de plus de 6 mois pour dépression, la médecine du travail m'a déclarée inaptitude totale et définitive au poste de travail, procédure d'urgence pour danger immédiat selon art ...
cela fait 3 semaines que mon inaptitude a été déclarée et je n'ai aucune nouvelle de ma société, quel est le délai de licenciement et combien d'indémnités puis-je éspérer sachant que mon salaire est de 1750e brut soit 1450e net.
merci par avance.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés